

RÉSUMÉ

- Les résultats de 2002-2003 de la **Banque de données longitudinales sur les immigrants (BDIM)**¹ peuvent maintenant être consultés auprès de Statistique Canada.
- Une baisse sensible des revenus d'emploi moyens a été observée un an après l'admission dans le cas des immigrants admis en 2001 et en 2002.
 - Les immigrants admis en 2001 ont déclaré, un an après leur admission, des revenus d'emploi moyens inférieurs de 2 600 \$ (en dollars de 2001) à ceux des immigrants admis en 2000, soit une baisse de revenus de 12,7 p. 100.
 - Les immigrants admis en 2002 ont déclaré, un an après leur admission, des revenus d'emploi moyens inférieurs de 600 \$ (en dollars de 2001) à ceux de la cohorte précédente, soit une baisse de revenus de 3,3 p. 100.
- Cette importante baisse de revenus affichée par les immigrants semble être le fait des demandeurs principaux qualifiés (DPQ) qui ont été admis au titre de la catégorie économique.
 - Les DPQ admis en 2001 ont déclaré, un an après leur admission, des revenus d'emploi moyens inférieurs de 5 900 \$ (en dollars de 2001) à ceux des immigrants admis en 2000, soit une baisse de revenus de 19,6 p. 100.
 - Les DPQ admis en 2002 ont déclaré, un an après leur admission, des revenus d'emploi moyens inférieurs de 1 000 \$ (en dollars de 2001) à ceux de la cohorte précédente, soit une baisse de revenus de 4,6 p. 100.
- L'un des facteurs qui explique la détérioration des résultats économiques obtenus par les nouveaux DPQ tient à la province de résidence. Depuis 2000, la part des DPQ nouvellement admis qui résident au Québec (province où les revenus d'emploi annuels sont inférieurs à la moyenne) a augmenté de 7 p. 100 alors que la proportion de ceux qui résident en Ontario (province affichant le revenu d'emploi moyen le plus élevé) a diminué de 7 p. 100. La combinaison de ces deux phénomènes est peut-être l'un des facteurs qui ont contribué à faire baisser les revenus d'emploi annuels moyens des DPQ.
- Deuxième facteur ayant contribué à la baisse des revenus touchés par les DPQ : la profession envisagée. À l'instar des cohortes de 1999 et de 2000, plus de la moitié des DPQ admis au Canada en 2001 et en 2002 ont déclaré avoir l'intention d'exercer une profession relevant du groupe Personnel professionnel des sciences naturelles et appliquées (surtout en génie et en informatique). Les conditions économiques que ce groupe professionnel a rencontrées ont largement déterminé le profil des revenus des nouveaux DPQ.
- Nombre des professionnels des sciences naturelles et appliquées ont dû faire face à la crise entraînée par l'éclatement de la « bulle » de la haute technologie, qui a eu un effet sur le revenu des DPQ. Comme les conditions du marché du travail dans le secteur des TI (technologies de l'information) se sont détériorées après la crise de 2001, on peut

¹ Combinant les dossiers administratifs des immigrants avec les données fiscales, la BDIM représente une source d'information exhaustive sur l'expérience des immigrants admis dans le monde du travail. La BDIM est exploitée par Statistique Canada pour le compte d'un Consortium de financement fédéral-provincial dirigé par Citoyenneté et Immigration Canada.

raisonnablement supposer que moins de nouveaux travailleurs (y compris les immigrants) ont pu trouver un emploi dans le secteur très bien rémunéré des TI. Par conséquent, il se peut que les immigrants occupent des professions peu spécialisées et généralement moins bien rémunérées pour entrer sur le marché du travail. De plus, les DPQ qui ont réussi à trouver un emploi dans le domaine des sciences naturelles et appliquées se sont heurtés à d'autres obstacles qui les ont empêchés de toucher un revenu élevé, à savoir le faible nombre d'heures réelles travaillées et le montant négligeable de l'augmentation réelle, le cas échéant, des gains réels.

- L'un des signes peut-être le plus révélateur de la piètre situation du secteur des TI : la forte augmentation du nombre des demandes d'A.-E. (assurance-emploi) présentées par ceux qui se trouvaient déjà sur le marché du travail entre 2001 et 2003. Si l'on considère les données de la BDIM sur les DPQ qui comptaient travailler dans le domaine des sciences naturelles et appliquées, on constate une forte augmentation de la proportion des immigrants ayant déclaré l'A.-E. comme source de revenu. Fait cadrant logiquement avec cette tendance : une proportion plus faible de DPQ a déclaré toucher des revenus d'emploi.
- Par ailleurs, de récents travaux de recherche de Statistique Canada attirent l'attention sur des données montrant que les nouveaux employés ont vu leurs revenus baisser en 2002 et 2003. Ces travaux indiquent une diminution du salaire horaire médian touché par les employés de sexe féminin et masculin comptant deux années d'ancienneté ou moins. C'est là un point qu'il importe de noter, puisque les nouveaux immigrants sont de nouveaux employés, et que la baisse des revenus est un phénomène qui touche l'ensemble des nouveaux venus sur le marché du travail.
- Cette baisse des revenus initiaux est-elle attribuable aux modifications apportées à la politique d'immigration ou à la situation du marché du travail au pays? En ce qui touche le marché du travail, il ressort des recherches effectuées à ce jour qu'un grand nombre des professionnels des TI sont arrivés à un moment inopportun si l'on considère la situation du marché du travail dans ce domaine.
- En ce qui concerne la politique d'immigration, les nouveaux critères de sélection accordent plus d'importance au capital humain que dans le passé. Toutefois, il n'est pas venu suffisamment de DPQ au Canada sous le régime de la LIPR pour que ce facteur soit pertinent dans le contexte de la présente analyse. Les analyses qui seront effectuées dans les années à venir pourraient toutefois évoquer l'importance accordée par la LIPR surtout si la formation ou les études dans les pays sources sont circonscrites à des domaines précis.
- L'analyse de la BDIM et d'autres sources de données a permis de calculer les facteurs responsables de la baisse globale des revenus touchés par les DPQ. La pierre angulaire de cette analyse consiste à supposer que les DPQ ayant envisagé de travailler dans le domaine des sciences naturelles et appliquées (professionnels en informatique et en génie) ont eu plus de difficulté à trouver un emploi dans la profession qu'ils comptaient exercer après la crise des TI que ceux qui ont été admis alors que les TI étaient en plein essor. À l'heure actuelle, aucune donnée dans la BDIM ne permet de valider le lien entre la profession envisagée et la profession réellement exercée. Toutefois, des données sont actuellement élaborées aux fins de

la BDIM, en vue d'établir l'industrie auquel appartient l'emploi, ce qui permettra de mieux connaître la profession envisagée et la profession réellement exercée.

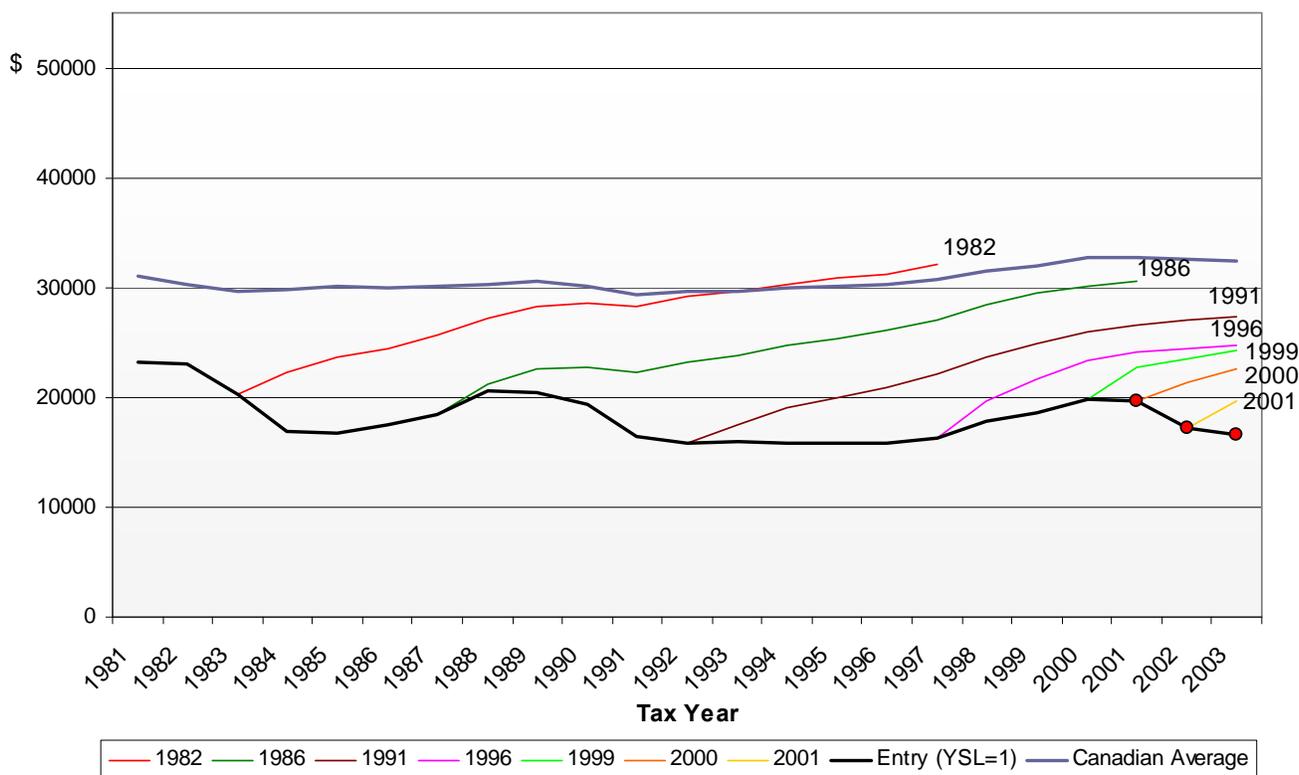
- Selon la meilleure estimation actuellement disponible, l'abandon des emplois liés aux TI et la baisse des revenus touchés dans ce domaine semblent responsables de 92,3 p. 100 de la diminution des revenus gagnés par les DPQ. Les changements du lieu de résidence des DPQ ont été responsables de 4,8 p. 100 de la baisse. D'autres facteurs pourraient avoir une incidence sur le revenu des nouveaux DPQ, notamment la baisse du salaire horaire touché par les nouveaux venus sur le marché du travail, et d'autres facteurs inconnus. Une part de 2,9 p. 100 de la baisse du revenu est attribuable à ces facteurs, selon les estimations.

RÉSULTATS DES NOUVEAUX IMMIGRANTS – REVENUS D’EMPLOI

CATÉGORIE D’IMMIGRANTS

- Une baisse sensible des revenus d’emploi moyens a été observée un an après l’admission dans le cas des immigrants admis en 2001 et en 2002 (voir graphique 1).
 - Les immigrants admis en 2001 ont déclaré, un an après leur admission, des revenus d’emploi moyens inférieurs de 2 600 \$ (en dollars de 2001) à ceux des immigrants admis en 2000, soit une baisse de revenus de 12,7 p. 100.
 - La tendance à la baisse des revenus d’emploi a considérablement ralenti chez la cohorte de 2002. Les immigrants admis en 2002 ont en effet déclaré, un an après leur admission, des revenus d’emploi moyens inférieurs de 600 \$ (en dollars de 2001) à ceux de la cohorte précédente, soit une baisse de revenus de 3,3 p. 100.

Graphique 1: Revenus d’emploi moyens (en dollars de 2001) des immigrants de toutes les catégories, selon l’année d’admission et l’année d’imposition



Source: IMDB

- Même si cette baisse touche toutes les catégories d’immigrants, elle semble attribuable aux résultats économiques des demandeurs principaux qualifiés (DPQ), qui ont représenté 36,6 p. 100 et 35,1 p. 100 des cohortes d’immigrants de 2001 et de 2002 ayant déclaré des revenus d’emploi un an après leur admission (voir le tableau 1).

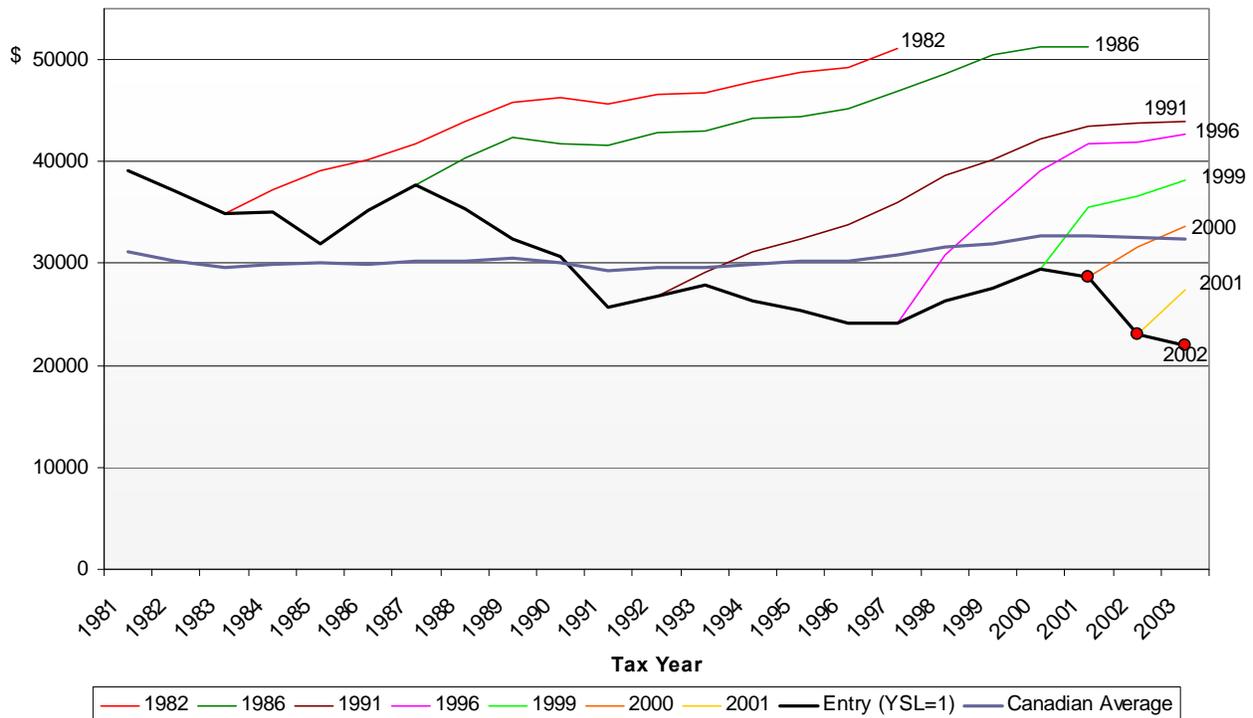
Tableau 1: Nombre et proportion des immigrants ayant déclaré des revenus d'emploi un an après leur admission, selon l'année d'admission et la catégorie d'immigrants, 2001-2002

Immigrant Category	2001		2002	
	Number	%	Number	%
Skilled PAs	35785	36.6	30610	35.1
Business	2820	2.9	1970	2.3
Other Economic	20800	21.3	17690	20.3
Family Class	27000	27.6	26385	30.2
Refugees	8975	9.2	8115	9.3
Other	2465	2.5	2525	2.9
Total	97845	100.0	87295	100.0

Source : BDIM

- Les DPQ admis en 2001 ont déclaré, un an après leur admission, des revenus d'emploi moyens inférieurs de 5 900 \$ (en dollars de 2001) à ceux des DPQ admis en 2000, soit une baisse de 19,6 p. 100 (voir graphique 2). Cette baisse a été de 600 \$ (4,9 p. 100) dans le cas des gens d'affaires, de 1 500 \$ (10,5 p. 100) dans le cas des conjoints et des personnes à charge de la catégorie économique, et de 800 \$ (4,9 p. 100) dans le cas de la catégorie du regroupement familial. Les réfugiés ont affiché une hausse de 100 \$ (0,8 p. 100).

Graphique 2 : Revenus d'emploi moyens (en dollars de 2001) des demandeurs principaux qualifiés, selon l'année d'admission et l'année d'imposition



Source: IMDB

- Les DPQ ayant été admis en 2002 ont déclaré, un an après leur admission, des revenus d'emploi moyens inférieurs de 1000 \$ (en dollars de 2001) à ceux de la cohorte antérieure, soit une baisse de 4,6 p. 100 (voir graphique 2).

Cette baisse a été de 200 \$ (1,8 p. 100) dans le cas des gens d'affaires, de 100 \$ (0,9 p. 100), dans le cas des conjoints et des personnes à charge de la catégorie économique, de 350 \$ (2,4 p. 100) dans le cas du regroupement familial, et de 200 \$ (1,6 p. 100) dans le cas des réfugiés.

SEXE

- Les DPQ de la cohorte de 2001 ayant déclaré des revenus d'emploi un an après l'admission étaient composés à 77,5 p. 100 d'hommes et à 22,5 p. 100 de femmes. La cohorte de 2002 se répartissait sensiblement de la même façon : 76,6 p. 100 étaient des hommes et 23,4 p. 100, des femmes.
- La baisse des revenus d'emploi moyens indiqués dans le graphique 2, pour les nouveaux DPQ, concerne aussi bien les hommes que les femmes (voir le tableau 2a).
- Les DPQ de sexe masculin ayant été admis en 2001 ont déclaré, un an après l'admission, des revenus d'emploi moyens inférieurs de 5 900 \$ (en dollars de 2001) à ceux de leurs homologues admis en 2000, soit une baisse de 19,8 p. 100. Dans le cas de la cohorte de 2001, les revenus d'emploi, un an après l'admission, ont été inférieurs de 900 \$ (3,8 p. 100) à ceux de la cohorte précédente.
- Quant aux DPQ de sexe féminin ayant été admises en 2001, elles ont déclaré, un an après leur admission, des revenus d'emploi moyens inférieurs de 4500 \$ (en dollars de 2001) à ceux de leurs homologues admises en 2000, soit une baisse de 18,8 p. 100. La cohorte de 2002 a de son côté affiché, un an après son admission, des revenus d'emploi inférieurs de 1 300 \$ (6,7 p. 100) à ceux de la cohorte précédente.

Table 2a : Revenus d'emploi moyens, un an après l'admission (en dollars de 2001) des demandeurs principaux qualifiés, selon l'année d'admission, l'âge à l'admission et le sexe

Age	Males				Females				Total			
	2001	%Δ 2000-01	2002	%Δ 2001-02	2001	%Δ 2000-01	2002	%Δ 2001-02	2001	%Δ 2000-01	2002	%Δ 2001-02
15-24	23,794	-24.5	21,054	-11.5	12,531	-10.5	12,411	-1.0	23,276	-17.6	20,261	-13.0
25-34	24,123	-22.0	22,713	-5.8	19,627	-21.0	18,320	-6.7	22,996	-21.8	21,576	-6.2
35-49	24,054	-17.0	23,703	-1.5	18,611	-15.8	17,449	-6.2	23,000	-17.1	22,439	-2.4
50-64	29,009	-16.2	27,092	-6.6	24,940	15.7	20,206	-19.0	28,490	-12.7	25,877	-9.2
Total	24,166	-19.8	23,243	-3.8	19,329	-18.8	18,029	-6.7	23,077	-19.6	22,022	-4.6

Source: IMDB

Tableau 2b : Proportion des demandeurs principaux qualifiés ayant déclaré des revenus d'emploi un an après l'admission, selon l'année d'admission, le sexe et l'âge lors de l'admission

Age	2001			2002		
	Males	Females	Total	Males	Females	Total
15-24	0.5	0.3	0.9	0.5	0.4	0.9
25-34	40.2	13.4	53.6	39.4	13.8	53.2
35-49	35.6	8.5	44.1	35.2	8.9	44.2
50-64	1.2	0.2	1.4	1.4	0.3	1.7
65 +	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Total	77.5	22.5	100.0	76.6	23.4	100.0

Source : BDIM

ÂGE

- La baisse des revenus d'emploi moyens observée un an après l'admission chez les nouveaux DPQ, comme le montre le graphique 2, touche tous les groupes d'âge, bien qu'à des degrés différents (voir le tableau 2a).
- La majorité des DPQ, hommes et femmes, admis en 2001 et en 2002 avaient entre 25 et 49 ans (voir le tableau 2b).
 - Les hommes de 25 à 34 ans des cohortes de 2001 et de 2002 ont représenté environ 40 p. 100 des DPQ ayant déclaré des revenus d'emploi un an après l'admission. Ceux qui avaient entre 35 et 49 ans en ont formé environ 35 p. 100.
- Les DPQ de sexe masculin âgés de 25 à 34 ans qui ont été admis en 2001 ont accusé, un an après leur admission, une baisse des revenus d'emploi supérieure à la moyenne : ils ont touché des revenus inférieurs de 22 p. 100 à ceux de la cohorte précédente. Les DPQ de sexe masculin âgés de 35 à 49 ans ont quant à eux gagné 17 p. 100 de moins que la cohorte précédente.
- Dans le cas des hommes de la cohorte de 2002, les revenus d'emploi des DPQ des deux groupes d'âge ont accusé des baisses moins importantes un an après l'admission. Les 25-34 ans ainsi que les 35-49 ans ont déclaré des revenus inférieurs de 5,8 p. 100 et de 1,5 p. 100 à ceux de la cohorte précédente.
- Même si elles forment une part plus faible des DPQ, les femmes de 25 à 34 ans et celles de 35 à 49 ans (environ 14 p. 100 et 9 p. 100 respectivement de tous les nouveaux DPQ) ont présenté des tendances analogues (voir les tableaux 2a,b).
 - Dans le cas des DPQ de la cohorte de 2001, les femmes de 25 à 34 ans ainsi que celles de 35 à 49 ans ont gagné 21 p. 100 et 15,8 p. 100 de moins que la cohorte précédente.
 - La cohorte de 2002 a enregistré des baisses plus faibles : 6,7 p. 100 dans le cas des 25-34 ans et 6,2 p. 100 dans celui des 35-49 ans.

ÉTUDES

- Même si la baisse, indiquée au graphique 2, des revenus d'emploi moyens touchés par les nouveaux DPQ, un an après leur admission, a concerné tous les niveaux d'études (voir le tableau 3a), la majorité (84 p. 100) des DPQ admis au Canada en 2001 ou en 2002 possédaient un diplôme universitaire lors de leur admission (voir le tableau 3b).
- Les DPQ titulaires d'un diplôme universitaire qui ont été admis en 2001 ont enregistré, un an après leur admission, une baisse de leurs revenus d'emploi supérieure à la moyenne, puisqu'ils ont gagné 20,6 p. 100 de moins que la cohorte précédente.
 - Les DPQ de la cohorte de 2002 ayant fait des études universitaires ont accusé une baisse moins prononcée de leurs revenus d'emploi que ceux de la cohorte de 2001. Ces DPQ ont en fait enregistré la baisse la plus faible des revenus d'emploi un an après l'admission, leurs revenus ayant été inférieurs de 3,8 p. 100 à ceux de la cohorte précédente.

Tableau 3a : Revenus d'emploi moyens, un an après l'admission (en dollars de 2001) des demandeurs principaux qualifiés, selon l'année d'admission et le niveau d'études lors de l'admission

Level of Education	2001	%Δ	
		2000-01	2002
12 years or less	22,208	-7.2	19,844
13 years or more	21,523	-20.8	19,594
Trade Certificate	25,777	-7.7	23,346
Non-university Diploma	22,710	-15.1	20,861
University Degree	23,100	-20.6	22,220
Total	23,077	-19.6	22,022

Source : BDIM

Tableau 3b : Proportion des demandeurs principaux qualifiés ayant déclaré des revenus d'emploi un an après l'admission, selon l'année d'admission, le sexe et le niveau d'études

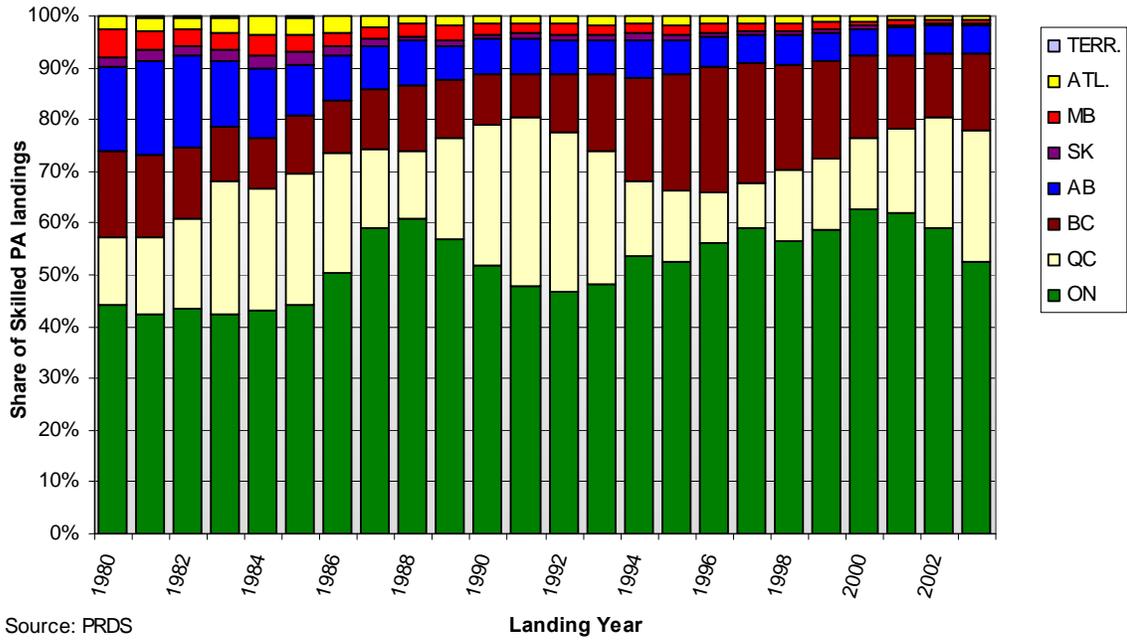
Level of Education	2001			2002		
	Males	Females	Total	Males	Females	Total
12 years or less	1.2	0.3	1.5	1.0	0.3	1.4
13 years or more	2.6	1.1	3.6	2.5	1.0	3.5
Trade Certificate	2.3	0.6	2.9	2.3	0.7	3.0
Non-university Diploma	6.2	1.9	8.0	6.3	1.9	8.2
University Degree	65.2	18.6	83.8	64.5	19.5	84.0
Total	77.5	22.5	100.0	76.6	23.4	100.0

Source : BDIM

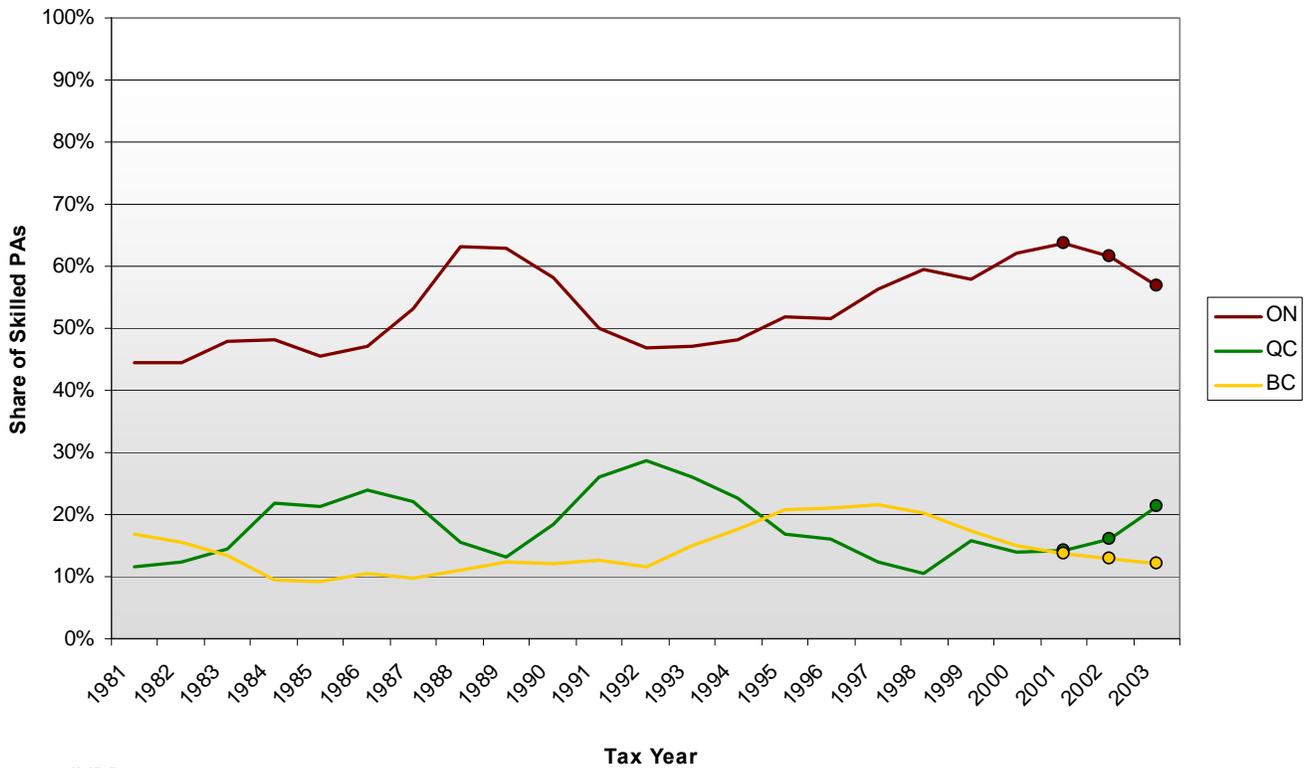
PROVINCE DE DESTINATION ET PROVINCE DE RÉSIDENCE

- La baisse, un an après l'admission, des revenus d'emploi annuels moyens des DPQ, qui est constatée à l'échelle nationale l'est aussi à l'échelle provinciale, dans le cas de la Colombie-Britannique, de l'Ontario et du Québec, bien qu'à des degrés différents.
- Les DPQ qui résidaient en Ontario ont affiché la baisse la plus importante de leurs revenus d'emploi annuels moyens un an après leur admission. Ceux qui vivaient en Ontario en 2002 ont déclaré, un an après leur admission, des revenus d'emploi annuels moyens inférieurs de 6800 \$ (en dollars de 2001) à ceux qui résidaient dans cette province en 2000. Quant aux DPQ de la Colombie-Britannique et du Québec, ils ont enregistré une baisse de 5 200 \$ et de 5 800 \$, respectivement. Comme l'Ontario abritait la majorité des nouveaux DPQ en 2002 et en 2003, il peut s'agir là d'un facteur ayant contribué à la baisse, indiquée au graphique 2, des revenus d'emploi moyens touchés par l'ensemble des DPQ.
- Depuis 2000, les destinations envisagées par les DPQ ont changé (voir le graphique 3). Si la part de la Colombie-Britannique est demeurée stable, celle de l'Ontario a diminué de 11 p. 100 et celle du Québec a crû de 13 p. 100.
- Conséquences du changement survenu dans les destinations envisagées, l'Ontario abrite une part plus faible des DPQ récemment admis et le Québec, une proportion plus élevée (voir le graphique 4). Par conséquent, la part des DPQ qui résidaient en Ontario et qui ont déclaré des revenus d'emploi un an après leur admission est passée de 64 p. 100, dans le cas de la cohorte de 2000, à 57 p. 100, dans le cas de celle de 2002. Quant au Québec, il a vu passer de 14 p. 100, dans le cas de la cohorte de 2000, à 21 p. 100, dans le cas de la cohorte de 2002, la part des DPQ qui vivaient sur son territoire et qui ont déclaré des revenus d'emploi (voir graphique 4).

Graphique 3 : Destination envisagée par les demandeurs principaux qualifiés, selon l'année d'admission

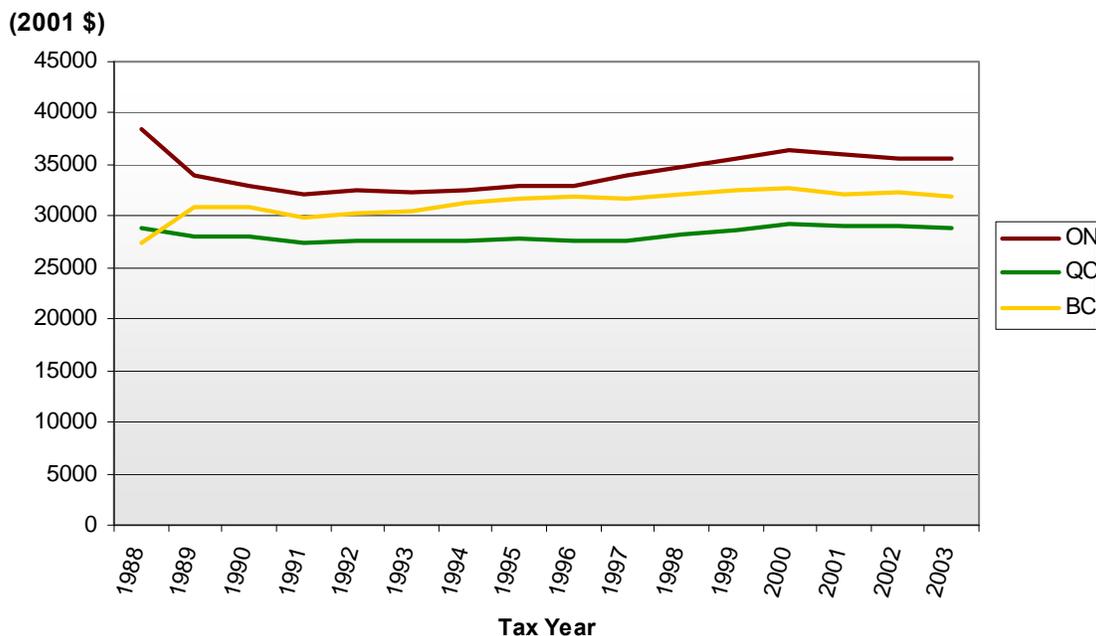


Graphique 4 : Part des demandeurs principaux qualifiés ayant déclaré des revenus d'emploi un an après leur admission, selon la province de résidence



- Depuis 2000, les revenus d'emploi annuels moyens de la population canadienne plafonnent à environ 32 500 \$ (en dollars de 2001). Ceux de la population canadienne en Ontario, en Colombie-Britannique et au Québec ont de même très peu changé depuis 2000. Ceux de l'Ontario se sont maintenus à environ 36 000 \$, ceux de la Colombie-Britannique à 32 000 \$, approximativement, et ceux du Québec sont demeurés à près de 29 000 \$ (voir le graphique 5).

Graphique 5: Revenus d'emploi annuels moyens (en dollars de 2001) de la population canadienne, selon la province de résidence



Source: CCRA

- La récente augmentation de la part des DPQ nouvellement admis qui résident au Québec, conjuguée à la baisse des revenus d'emploi annuels moyens déclarés dans cette province, est peut-être un deuxième facteur ayant contribué à abaisser les revenus d'emploi annuels moyens constatés chez les DPQ au graphique 2. (Une part plus importante des DPQ nouvellement admis résident ainsi dans une province qui affiche, en moyenne, des revenus d'emploi moins élevés. Se trouve ainsi réduite la proportion des DPQ qui, avant 2001, vivait en Ontario, province où les revenus d'emploi moyens sont les plus élevés.)
- Dans le cas des cohortes de 2001 et de 2002, le changement de province de résidence semble avoir représenté 330 \$ de la baisse de 6 900 \$, soit environ 5 % de la diminution accusée par les DPQ.

PROFESSION

- D'après la profession de la Classification nationale des professions (CNP) envisagée lors de l'admission, la façon dont les DPQ se répartissaient entre les diverses professions lors de leur admission a très peu changé depuis 1999 (voir les tableaux 2a,b)².
- Comme dans le cas des cohortes de 1999 et de 2000, plus de la moitié des DPQ ayant été admis au Canada en 2001 et en 2002 ont indiqué envisager d'exercer une profession relevant du groupe *Personnel professionnel des sciences naturelles et appliquées (surtout en génie et en informatique)*, et une proportion supplémentaire de 8 p. 100 a signalé avoir l'intention de faire partie du *personnel technique relié aux sciences naturelles et appliquées (surtout le personnel technique chargé d'appuyer les professionnels en génie et en informatique)*. Environ 8 p. 100 avaient l'intention de faire partie du *Personnel professionnel en gestion des affaires et en finance*.

Tableau 4a : Dix principaux groupes professionnels à deux chiffres de la CNP auxquels les demandeurs principaux qualifiés envisageaient d'appartenir, selon l'année d'admission, 1999-2003 (nombre)

Major Group	2-Digit NOC	1999	2000	2001	2002	2003
Professional Occupations in Natural and Applied Sciences	21	21,448	28,206	30,931	26,573	24,029
Professional Occupations in Business and Finance	11	2,950	3,798	4,389	4,162	3,549
Technical Occupations Related to Natural and Applied Sciences	22	2,303	3,344	4,243	4,028	2,808
Professional Occupations in Social Science, Education, Government Service and Religion	41	1,816	2,199	2,770	2,692	2,598
Skilled Administrative and Business Occupations	12	2,097	2,114	2,174	1,989	1,759
Skilled Sales and Services Occupations	62	1,825	1,974	2,136	2,057	1,632
Trades and Skilled Transport and Equipment Operators	72/73	1,682	1,920	2,126	1,880	1,287
Professional Occupation in Art and Culture	51	1,060	1,248	1,362	1,324	1,171
Professional Occupations in Health	31	620	903	1,038	1,268	1,164
Middle and Other Management Occupations	01	475	926	1,277	1,169	1,086
Technical and Skilled Occupations in Health	32	639	891	1,103	1,077	753
Intermediate Sales and Services Occupations	64	885	959	1,063	1,011	729
Top Ten 2-Digit NOC		36,686	46,688	52,511	47,142	41,083
Other 2-Digit NOC		3,377	4,014	4,631	4,712	4,287
Total Skilled Principal Applicants		40,063	50,702	57,142	51,854	45,370

Source : SDI

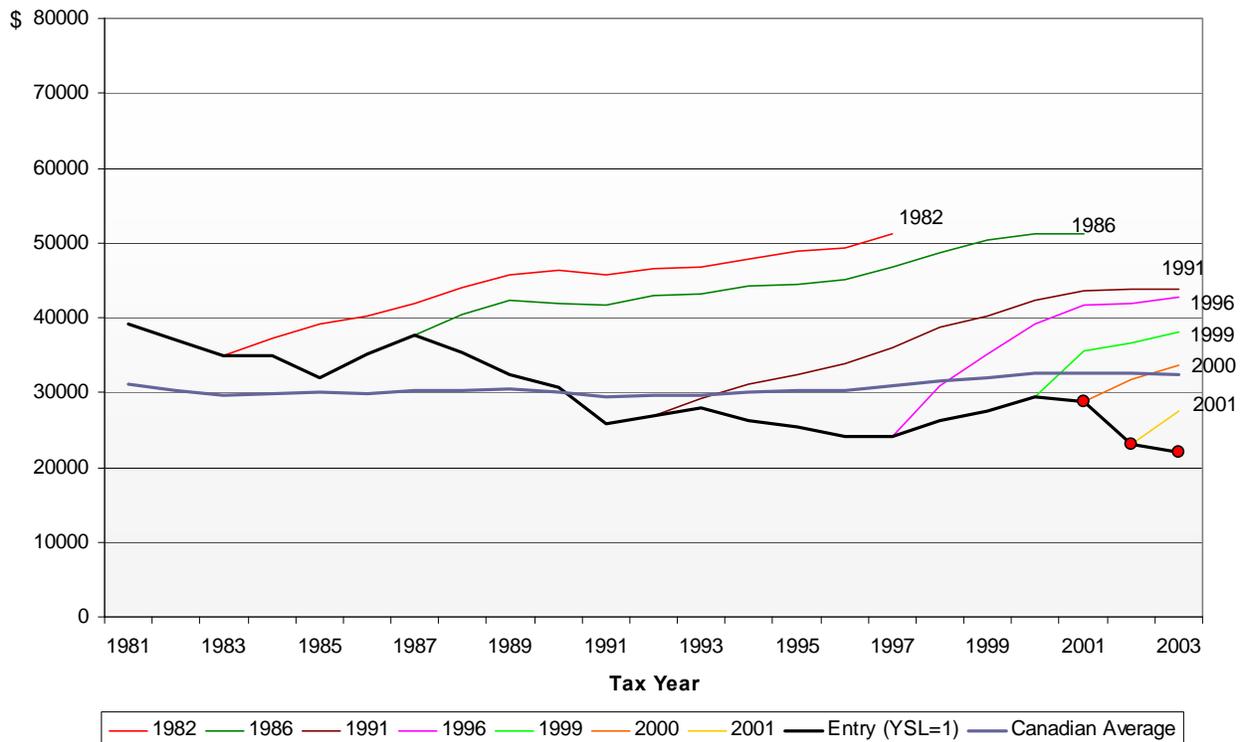
² Selon les résultats de la deuxième série d'entrevues réalisées dans le cadre de l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada (ELIC), 48 p. 100 des demandeurs principaux qualifiés qui occupaient un emploi dans les deux ans suivant leur arrivée au Canada exerçaient la profession qu'ils avaient envisagée.

Tableau 4b : Dix principaux groupes professionnels à deux chiffres de la CNP auxquels les demandeurs principaux qualifiés envisageaient d'appartenir, selon l'année d'admission, 1999-2003 (proportion)

Major Group	2-Digit NOC	1999	2000	2001	2002	2003
Professional Occupations in Natural and Applied Sciences	21	53.5	55.6	54.1	51.2	53.0
Professional Occupations in Business and Finance	11	7.4	7.5	7.7	8.0	7.8
Technical Occupations Related to Natural and Applied Sciences	22	5.7	6.6	7.4	7.8	6.2
Professional Occupations in Social Science, Education, Government Service and Religion	41	4.5	4.3	4.8	5.2	5.7
Skilled Administrative and Business Occupations	12	5.2	4.2	3.8	3.8	3.9
Skilled Sales and Services Occupations	62	4.6	3.9	3.7	4.0	3.6
Trades and Skilled Transport and Equipment Operators	72/73	4.2	3.8	3.7	3.6	2.8
Professional Occupation in Art and Culture	51	2.6	2.5	2.4	2.6	2.6
Professional Occupations in Health	31	1.5	1.8	1.8	2.4	2.6
Middle and Other Management Occupations	01	1.2	1.8	2.2	2.3	2.4
Technical and Skilled Occupations in Health	32	1.6	1.8	1.9	2.1	1.7
Intermediate Sales and Services Occupations	64	2.2	1.9	1.9	1.9	1.6
Top Ten 2-Digit NOC		91.6	92.1	91.9	90.9	90.6
Other 2-Digit NOC		8.4	7.9	8.1	9.1	9.4
Total Skilled Principal Applicants		100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

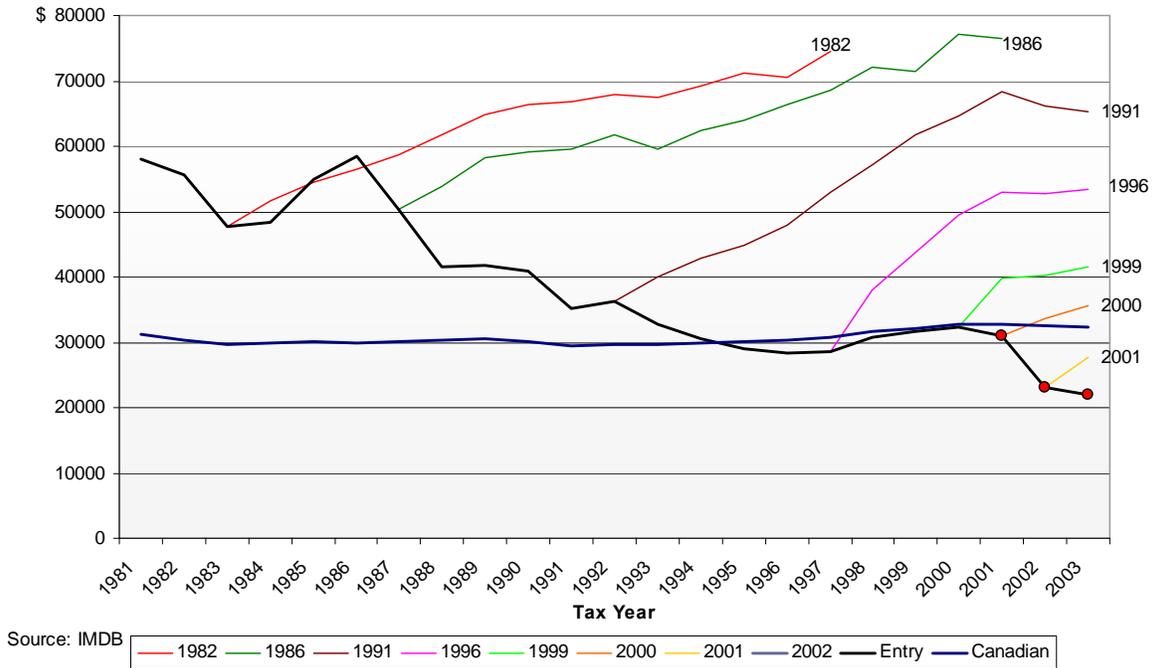
Source: PRDS

Graphique 6: Revenus d'emploi moyens (en dollars de 2001) des demandeurs principaux qualifiés, selon l'année d'admission et l'année d'imposition

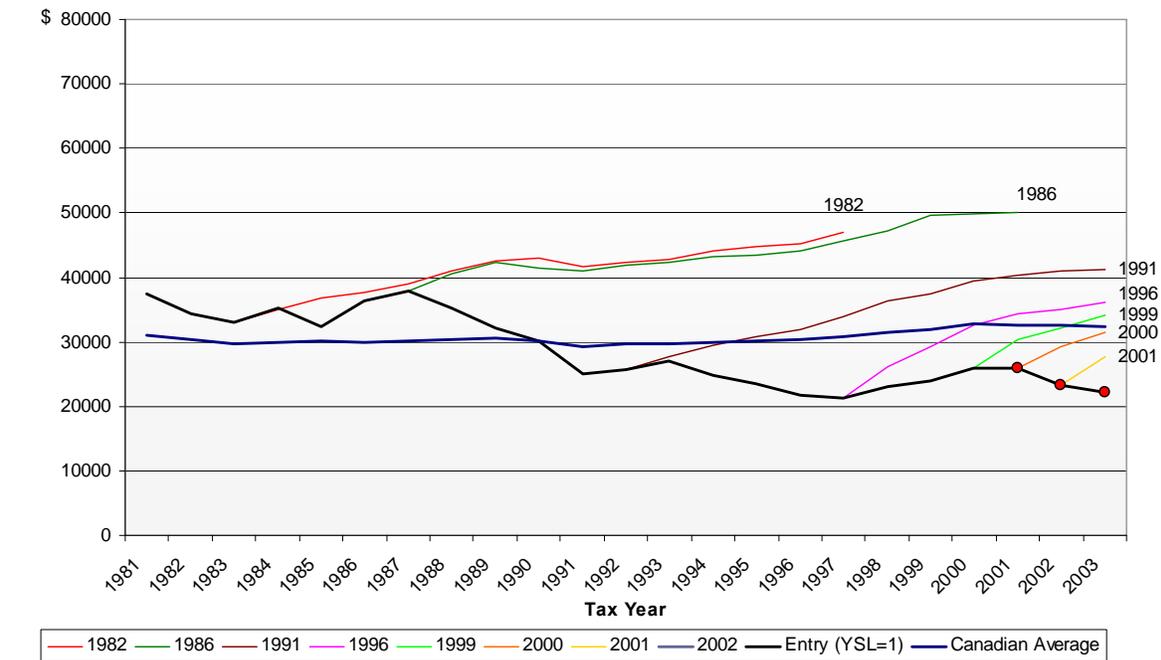


Source: IMDB

Graphique 7 : Revenus d'emploi moyens (en dollars de 2001) des demandeurs principaux qualifiés ayant envisagé de faire partie du Personnel professionnel des sciences naturelles et appliquées (CNP=21), selon l'année d'admission



Graphique 8 : Revenus d'emploi moyens (en dollars de 2001) des demandeurs principaux qualifiés (à l'exclusion du Personnel professionnel des sciences naturelles et appliquées [CNP=21]), selon l'année d'admission



- Le graphique 6 indique les revenus d'emploi moyens des DPQ, et ce pour toutes les professions envisagées. Le graphique 7 montre les revenus d'emploi moyens des DPQ ayant eu l'intention d'exercer une profession appartenant au Grand groupe 21 de la CNP (CNP21) uniquement, tandis que le graphique 8 indique les revenus d'emploi moyens touchés par les DPQ à l'exclusion de ceux du groupe CNP21 (personnel professionnel des sciences naturelles et appliquées). Les DPQ ayant eu l'intention de faire partie du groupe CNP21 (graphique 7) ont affiché des revenus beaucoup plus élevés que la moyenne (figure 6), au début et globalement. En 2002 et en 2003, toutefois, ceux qui ont eu l'intention de faire partie du groupe CNP21 ont accusé une baisse considérable de leurs revenus initiaux. C'est là le facteur qui a eu l'incidence la plus importante sur les résultats de la BDIM. Si l'on fait abstraction du groupe CNP21 (graphique 8), les revenus initiaux touchés par les DPQ auraient légèrement baissé en 2002 et 2003.

TAUX DE SALAIRE RÉELS DES PRINCIPALES PROFESSIONS DES IMMIGRANTS

- Le groupe du personnel professionnel des sciences naturelles et appliquées est le principal groupe auquel les demandeurs principaux qualifiés ont envisagé d'appartenir entre 1999 et 2003. Bien au-delà de la moitié de ces immigrants ont envisagé de trouver un emploi dans ce groupe professionnel que dominent les professionnels en génie et en informatique.

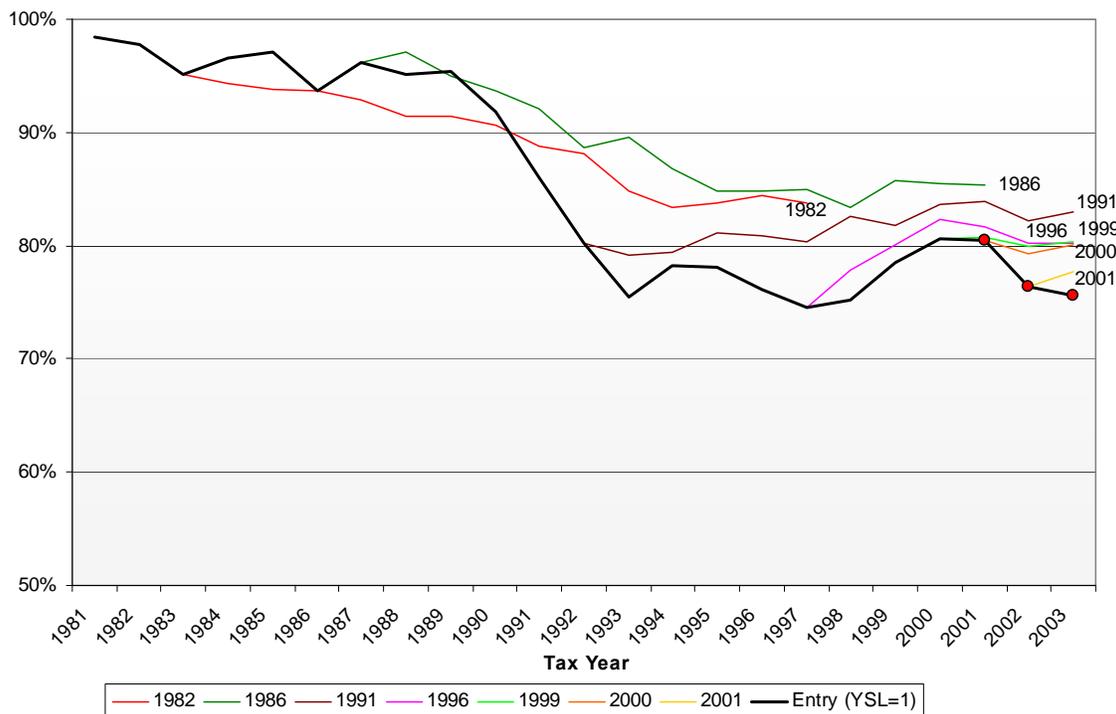
Tableau 5 : Les taux de salaires horaires (en dollars de 2001), selon les principales professions des immigrants, 2003

Occupational Title	2003 (\$/hr)
Other Engineers	31.23
Civil, Mechanical, Electrical And Chemical Engineers	29.64
Computer and Information Systems Professionals	26.99
Human Resources And Business Service Professionals	26.18
Secondary And Elementary School Teachers And Counsellors	25.12
Nurse Supervisors And Registered Nurses	24.86
Auditors, Accountants And Investment Professionals	23.68
University Professors And Assistants	22.57
Technical Occupations in Computer and Information Systems	21.85
Technical Occupations In Civil, Mechanical And Industrial Engineering	21.81
Technical Sales Specialists, Wholesale Trade	20.12
Technical Occupations In Electronics And Electrical Engineering	19.76
Mechanical, Electrical And Electronics Assemblers	17.43
Secretaries, Recorders And Transcriptionists	15.03
Machine Operators And Related Workers In Food, Beverage And Tobacco Processing	13.60
Clerical Occupations, General Office Skills	12.84
Other Assembly And Related Occupations	12.76
Labourers In Processing, Manufacturing And Utilities	12.71
Childcare And Home Support Workers	12.35
Machine Operators And Related Workers In Textile Processing	12.08
Machine Operators And Related Workers In Fabric, Fur And Leather	10.30
Retail Salespersons And Sales Clerks	10.17
Total, all occupations	17.18

Source : *Enquête sur la population active, Statistique Canada*

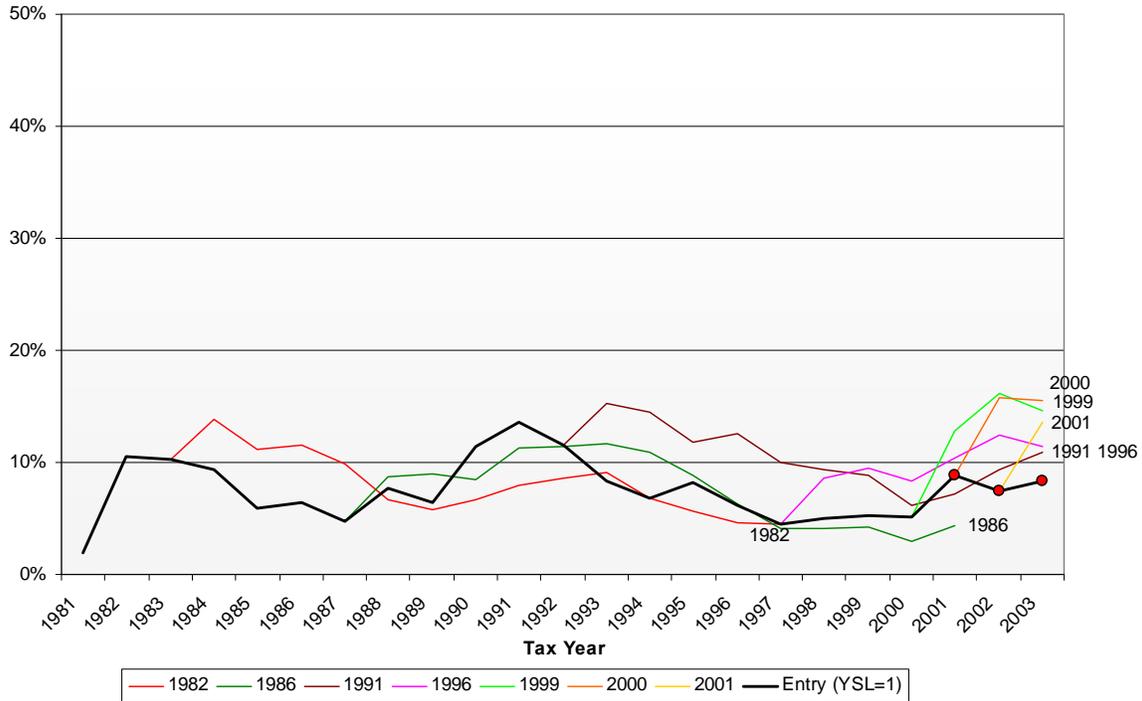
- Le tableau 5 renseigne sur les taux de salaire réels des principaux domaines professionnels des immigrants. Le fait important qui ressort de ce tableau est que les professionnels en informatique et en génie (y compris les ingénieurs en logiciel et les professionnels en génie électrique) appartiennent au groupe des sciences naturelles et appliquées et figurent parmi les professionnels les mieux payés. Ces professions ont connu l'essor des hautes technologies et subi la crise qui s'en est suivie, qui semble avoir eu une incidence sur les revenus des immigrants. Comme les conditions du marché du travail se sont détériorées dans le secteur des TI (technologies de l'information) après la crise de 2001, on peut raisonnablement supposer qu'un moins grand nombre de nouveaux travailleurs (y compris des immigrants) ont pu obtenir un emploi dans ce secteur très lucratif. Il se peut par conséquent que les immigrants aient dû exercer des professions moins spécialisées pour entrer sur le marché du travail.
- Les données concernant les entrées de travailleurs temporaires (tirées du Système de données fondées sur les clients) appuient cette thèse et donnent une indication de la demande dont ces professions clés des immigrants font l'objet sur le marché du travail. Dans le groupe du personnel professionnel en sciences naturelles et appliquées, le nombre total des travailleurs étrangers ayant obtenu un permis de travail est passé de 9 425, en 2000, à 5 695 en 2003, soit une baisse de 40 p. 100. Le nombre des permis de travail délivrés aux travailleurs ayant envisagé de faire partie du personnel technique relié aux sciences naturelles et appliquées a diminué de 52 p. 100 pendant la même période; dans le cas du personnel professionnel en gestion des affaires et en finance, cette baisse a été de 42 p. 100. Le fait que le programme des travailleurs étrangers exige que les offres d'emploi soient confirmées par RHDCC valide dans une certaine mesure les besoins du marché du travail présentés ci-dessus.

Graphique 9: Fréquence des revenus d'emploi chez les demandeurs principaux qualifiés ayant envisagé d'exercer une profession relevant du groupe Personnel professionnel des sciences naturelles et appliquées (CNP21), selon l'année d'admission



Source: IMDB

Graphique 10 : Fréquence de l'assurance-emploi chez les demandeurs principaux qualifiés ayant envisagé d'exercer une profession relevant du groupe Personnel professionnel des sciences naturelles et appliquées (CNP21), selon l'année d'admission



Source : BDIM

- En plus des entrées de travailleurs temporaires, la fréquence des revenus d'emploi et des prestations d'assurance-emploi (A.-E.) chez les immigrants ayant eu l'intention de travailler dans le domaine des sciences naturelles et appliquées renseigne sur les conditions que le marché du travail offrait à ces professions. Il ressort des données de la BDIM que le pourcentage des DPQ ayant déclaré des revenus d'emploi (graphique 9) a nettement baissé pendant la période la plus récente. À cette diminution a correspondu une hausse du nombre des DPQ ayant déclaré des prestations d'A.-E. pendant la même période (graphique 10). Fait peut-être le plus révélateur de la piètre situation du secteur des TI : la forte augmentation du nombre des demandes de prestations d'A.-E. chez ceux qui se trouvaient déjà sur le marché du travail entre 2001 et 2003. Cette réalité met en évidence le fait que non seulement les nouveaux venus sur le marché du travail se sont heurtés à des mises à pied, mais aussi que les travailleurs établis ont été beaucoup plus nombreux à bénéficier de l'A.-E.
- L'inconvénient peut-être le plus important des données de la BDIM tient au fait qu'elles ne renseignent pas sur la profession réelle des immigrants. Afin de déterminer l'incidence du changement de profession, une variable de substitution a été conçue pour en évaluer l'impact sur les revenus enregistrés dans la BDIM. Ont ainsi servi à établir les estimations les résultats des deux premières séries d'entrevues de l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada (ELIC), ceux de l'Enquête sur la population active (EPA), ainsi que les données relatives aux entrées de travailleurs étrangers.

- Ces estimations ont reposé sur l’hypothèse que les travailleurs du domaine des sciences naturelles et appliquées qui ont été admis après la crise des TI ont éprouvé plus de difficulté à trouver un emploi dans la profession qu’ils comptaient exercer que ceux qui ont été admis alors que le secteur des technologies était en essor ou connaissait son apogée. Pour les besoins de l’analyse, nos calculs ont reposé sur l’hypothèse que le DPQ (ayant eu l’intention d’exercer une profession relevant du groupe CNP21) qui a été admis en 2000, au moment où les TI étaient en plein essor, avait 60 p. 100 de chances de trouver un emploi dans la profession qu’il comptait exercer. On suppose que cette proportion est descendue à 30 p. 100 dans le cas de ceux qui ont été admis en 2001-2002, période ayant coïncidé avec la crise du secteur des TI. On a supposé que les DPQ qui n’ont pas obtenu un emploi relevant du groupe CNP21, mais qui ont touché des revenus d’emploi, avaient trouvé un emploi dans d’autres professions et gagnaient des revenus d’emploi égaux à ceux qu’ont touchés en moyenne les DPQ exerçant les autres professions.

Tableau 5b : Analyse de sensibilité du changement de profession des DPQ

SHARE OF SPAs SECURING EMPLOYMENT IN INTENDED OCCUPATION by Landing Year			DOLLAR AMOUNT AND SHARE OF DECLINE IN EMPLOYMENT EARNINGS			
2000	2001	2002	Provincial Shift	Occupational Shift	Wage Change	Unexplained
80%	50%	50%	\$330 (4.8%)	\$4160 (60.3%)	\$365 (5.3%)	\$4855 (29.6%)
80%	60%	60%	\$330 (4.8%)	\$2775 (40.2%)	\$1895 (27.4%)	\$1900 (27.5%)
80%	70%	70%	\$330 (4.8%)	\$1185 (17.2%)	\$1860 (27.0%)	\$3525 (51.1%)
80%	80%	80%	\$330 (4.8%)	n/a	\$1825 (26.5%)	\$4745 (68.7%)

- Le tableau 5b présente les différents scénarios concernant le changement de profession qui peuvent expliquer pourquoi les revenus initiaux des DPQ ont baissé. Le scénario le plus probable, compte tenu des renseignements actuellement disponibles, est celui qui est indiqué en bleu et qui est présenté à la puce précédente. Suivant ce scénario, 88,8 p. 100 de la baisse des revenus est attribuable au changement de profession, 4,8 p. 100 au changement de province et 3,6 p. 100 aux différences de salaire ayant touché les principales professions exercées par les immigrants. Selon le scénario « 60 p. 100-30 p. 100-30 p. 100 », seulement 2,9 p. 100 de la baisse des revenus d’emplois qu’ont accusée les DPQ est inexpliquée. Si l’on examine le scénario qui ne prévoit aucun changement de profession, (60 p. 100, 60 p. 100, 60 p. 100), le tableau n’indique, comme on pouvait s’y attendre, aucune baisse de revenu attribuable au changement de profession. La part attribuable à la différence de salaire change légèrement, puisque l’on suppose qu’un plus grand nombre de DPQ conservent les professions touchées par ces différences de salaire. À noter que, faute de pouvoir invoquer un changement de profession (pas de scénario faisant intervenir l’essor ou la crise des TI), la proportion de la baisse attribuable à des facteurs inexpliqués augmente considérablement. Les deux autres scénarios présentés au tableau 5b prévoient, à des fins de comparaison, des changements de profession de diverse ampleur.
- Une priorité importante des futures recherches qui seront effectuées au moyen de la BDIM serait d’ajouter un identificateur d’industrie tiré du feuillet T4, qui permettra de préciser

l'industrie à laquelle l'emploi appartient dans les faits. Il est essentiel d'élaborer ce type de données, car elles aideront à répondre aux questions sur le rapport entre les professions envisagées et les professions réellement exercées par les nouveaux arrivants. On pourrait par exemple savoir si l'immigrant comptant devenir un programmeur d'ordinateur (profession faisant partie du secteur des services professionnels, scientifiques et techniques) travaille dans ce secteur ou, par exemple, dans celui du commerce de détail (qui compte un nombre considérable de vendeurs).

- Dans le cas des cohortes de 2001 et de 2002, le changement de profession semble être à l'origine d'environ 6 125 \$ de la diminution de 6 900 \$, soit 88,8 p. 100 de la baisse accusée par les DPQ.

NOMBRE RÉEL D'HEURES TRAVAILLÉES EN MOYENNE DANS LES PRINCIPALES PROFESSIONS LIÉES AUX SCIENCES NATURELLES ET APPLIQUÉES

- Outre la possibilité qu'un moins grand nombre d'immigrants trouvent un emploi dans le domaine des sciences naturelles et appliquées, le nombre réel d'heures travaillées en moyenne par les personnes exerçant des professions clés dans ce secteur a diminué. Le tableau 6 indique le nombre réel d'heures travaillées en moyenne, selon l'Enquête sur la population active, dans le cas de professions clés relevant du domaine des sciences naturelles et appliquées. À noter que ces données concernent l'ensemble du marché du travail canadien et qu'il n'est pas possible à ce stade-ci d'obtenir des estimations pour la population d'origine immigrante.

Tableau 6: Nombre réel d'heures travaillées en moyenne (par semaine) dans le cas des principales professions en sciences naturelles et appliquées, 1999-2003

Occupations in Natural and Applied Science	1999	2000	2001	2002	2003
Civil, Mechanical, Electrical And Chemical Engineers	39.7	40.1	38.5	38.4	37.6
Other Engineers	39.1	39.6	39.8	38.0	37.1
Computer and Information Systems Professionals	37.3	37.7	36.5	36.6	35.4
Technical Occupations In Civil, Mechanical And Industrial Engineering	37.9	39.5	36.8	36.8	36.7
Technical Occupations In Electronics And Electrical Engineering	37.5	37.0	36.8	36.0	35.0
Technical Occupations in Computer and Information Systems	35.7	36.5	35.4	35.2	34.9

Source : Enquête sur la population active, Statistique Canada

- Le tableau 6 montre de façon générale que le nombre réel d'heures travaillées par semaine a atteint un sommet en 2000 et que le nombre moyen des heures travaillées a diminué depuis. Toutes les professions clés en sciences naturelles et appliquées ont connu une baisse plutôt uniforme. Il ressort également des données que le nombre réel d'heures travaillées a aussi diminué chez les actifs d'origine canadienne. La baisse du nombre moyen des heures travaillées par semaine est révélatrice d'une demande plus faible en main-d'œuvre (notamment la possibilité d'une diminution du nombre des heures supplémentaires ou de la compression de la semaine de travail).

TAUX DE SALAIRE RÉELS DANS LES PRINCIPALES PROFESSIONS EN SCIENCES NATURELLES ET APPLIQUÉES

- Le profil des revenus que permet d'établir la BDIM est lié au salaire que touchent les immigrants dans l'exercice de leur profession. À l'aide de l'EPA, il est possible de produire des taux de salaire par profession pour le marché du travail canadien. Bien que nous ne puissions pas isoler la population d'origine immigrante dans l'Enquête, nous pouvons néanmoins obtenir une idée des taux de rémunération de l'ensemble des Canadiens. Le tableau 7 indique les taux de salaire réels (après déflation au moyen de l'Indice des prix à la consommation) des mêmes professions que celles indiquées au tableau 6.
- Les taux de salaire réels indiqués au tableau 7 varient sensiblement. Par exemple, le traitement du personnel professionnel en génie civil, mécanique, électrique et chimique a subi une baisse réelle en 2002 et en 2003. Celui du personnel professionnel en informatique a toutefois affiché une hausse soutenue.

Tableau 7 : Salaires horaires réels moyens (en dollars de 2001) affichés par les principales professions en sciences naturelles et appliquées, 1999-2003

Occupations in Natural and Applied Science	1999	2000	2001	2002	2003
Civil, Mechanical, Electrical And Chemical Engineers	28.85	28.52	30.25	30.01	29.64
Other Engineers	28.16	29.49	29.43	31.00	31.23
Computer and Information Systems Professionals	25.27	25.42	26.31	26.57	26.99
Technical Occupations In Civil, Mechanical And Industrial Engineering	20.41	21.60	22.66	21.81	21.81
Technical Occupations In Electronics And Electrical Engineering	19.77	20.14	20.57	20.42	19.76
Technical Occupations in Computer and Information Systems	19.49	21.63	22.59	23.20	21.85

Source : Enquête sur la population active, Statistique Canada

- Grâce aux renseignements fournis dans les tableaux 6 et 7, nous disposons des éléments essentiels pour établir le profil des revenus des principales professions exercées par les immigrants. Le tableau 8 donne une estimation de la rémunération hebdomadaire réelle moyenne des principales professions en sciences naturelles et appliquées (taux moyens de salaire horaires réels multipliés par le nombre réel des heures travaillées par semaine en moyenne). Même si la rémunération hebdomadaire indiquée concerne l'ensemble du marché du travail canadien, ces chiffres donnent une idée du profil des revenus associés aux différentes professions entre 1999 et 2003.

Tableau 8 : Salaires hebdomadaires réels moyens (en dollars de 2001) affichés par les principales professions en sciences naturelles et appliquées, 1999-2003

Key Occupations in Natural and Applied Science	1999	2000	2001	2002	2003
Civil, Mechanical, Electrical And Chemical Engineers	1145.44	1143.67	1164.63	1152.51	1114.59
Other Engineers	1100.95	1168.00	1171.31	1178.03	1158.72
Computer and Information Systems Professionals	942.61	958.46	960.32	972.49	955.38
Technical Occupations In Civil, Mechanical And Industrial Engineering	773.72	853.12	833.89	802.54	800.48
Technical Occupations In Electronics And Electrical Engineering	741.46	745.25	756.98	735.10	691.45
Technical Occupations in Computer and Information Systems	695.71	789.45	799.69	816.53	762.54

Source : Enquête sur la population active, Statistique Canada

- Il ressort principalement du tableau 8 que l'employé moyen (qu'il s'agisse d'un immigrant ou non) aurait, de façon générale, vu baisser sa rémunération hebdomadaire, et, par conséquent, ses revenus annuels. Cette constatation vaut pour la plupart des professions en sciences naturelles et appliquées (il ne faut pas oublier que plus de la moitié des demandeurs principaux qualifiés viennent au pays pour travailler dans ce domaine). Les résultats de la première série d'entrevues de l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada (ELIC) indiquent que, en octobre 2000 et en septembre 2001, environ 21 800 demandeurs principaux qualifiés sont entrés au Canada avec l'intention d'exercer une profession relevant des sciences naturelles et appliquées. Après six mois au Canada, 38 p. 100 de ceux qui avaient trouvé un emploi appartenaient au groupe professionnel qu'ils avaient choisi au départ.
- Le tableau 8 montre que les professions ont toutes accusé une baisse en 2002 ou en 2003. Par exemple, la rémunération hebdomadaire réelle du personnel professionnel en génie civil, mécanique, électrique et chimique a baissé de 1 p. 100 et de 3,3 p. 100 respectivement en 2002 et en 2003. On ne connaît pas tous les facteurs qui sont à l'origine de cette baisse générale, mais la crise des TI a certainement contribué à limiter la hausse des salaires de nombreuses personnes exerçant ces professions ainsi que le nombre des heures qu'elles ont travaillées.
- Il s'ensuit, par exemple, que le DPQ admis en 2000 qui aurait trouvé un emploi d'ingénieur électricien en 2001 aurait touché un salaire plus élevé que s'il avait été admis en 2002 et trouvé le même emploi en 2003. Dans le cas des cohortes de 2001 et de 2002 (année d'imposition 2002-2003), la baisse du traitement touché par ces professions clés du secteur des TI semble responsable d'une fraction de 245 \$ de la baisse de 6 900 \$, soit environ 3,6 p. 100 de la baisse enregistrée par les DPQ.

AUTRES FACTEURS

- Outre les facteurs indiqués ci-dessus, il ressort de recherches effectuées récemment par Statistique Canada que les revenus des nouveaux employés ont diminué en 2002 et 2003. Les recherches effectuées indiquent que les salaires horaires médians des employés de sexe féminin et masculin comptant deux années d'ancienneté ou moins ont diminué en 2002 et 2003. C'est là un point qu'il importe évidemment de noter, puisque les nouveaux immigrants font partie de ce groupe et que la baisse des revenus est un phénomène qui concerne l'ensemble des nouveaux venus sur le marché du travail³.
- L'incidence globale de ce facteur et d'autres facteurs inexplicés est difficile à évaluer, mais on estime qu'il représente environ 2,9 p. 100 de la perte totale des revenus, le reste de la baisse étant attribuable aux facteurs expliqués.

³ Morissette et Johnson, « Les bons emplois disparaissent-ils au Canada », N° 11F0019MIF au catalogue — N° 239, janvier 2005.

CONCLUSION

Les données dont la BDIM nous permet maintenant de disposer jusqu'à la fin de 2003 montrent que les revenus des immigrants ont tendance à baisser un an après leur admission. Ces baisses touchent surtout les DPQ, mais pas uniquement.

Plusieurs facteurs se conjuguent pour précipiter la baisse de revenus de ces nouveaux immigrants. Parmi ceux que l'on connaît figure le changement de province de résidence réelle, l'Ontario ayant cédé la place à d'autres provinces (surtout le Québec). Il s'agit là d'un facteur important si l'on considère que l'Ontario affiche les revenus moyens les plus élevés au Canada. Autre facteur important : les résultats de l'EPA pour l'ensemble du Canada, qui révèlent que le domaine des TI a traversé une période difficile, surtout en 2001 et en 2002. Les immigrants qui ont réussi à trouver un emploi dans ce secteur se sont heurtés à des obstacles qui les ont empêchés de gagner des revenus plus élevés : nombre réel moins élevé des heures travaillées, et hausse légère, le cas échéant, des salaires réels.

Toutefois, le facteur ayant le plus contribué à la baisse des revenus initiaux des nouveaux DPQ tient au changement de profession. Comme les conditions du marché du travail dans le secteur des TI se sont détériorées après la crise de 2001, on peut raisonnablement supposer que moins de nouveaux DPQ ont pu trouver un emploi dans le secteur très bien rémunéré des TI. Par conséquent, il se peut que ces nouveaux travailleurs occupent des professions peu spécialisées et généralement moins bien rémunérées pour entrer sur le marché du travail. Il importe de noter que ce changement de profession repose sur une hypothèse qui fait intervenir un certain nombre de sources de données (ELIC, EPA, données administratives de CIC) pour évaluer la situation du marché du travail avant et après la crise. Cette hypothèse suppose fondamentalement que les immigrants ayant eu l'intention de travailler dans le secteur des TI ont eu une bien meilleure chance de travailler dans ce secteur s'ils ont été admis pendant la période où les TI étaient en plein essor plutôt que pendant ou après la crise.

L'un des signes peut-être le plus révélateur de la piètre situation du secteur des TI : la forte augmentation du nombre des demandes d'A.-E. (assurance-emploi) présentées par ceux qui se trouvaient déjà sur le marché du travail pendant la période de 2001 à 2003. Si l'on considère les données que renferme la BDIM sur les DPQ qui comptaient travailler dans le secteur des sciences naturelles et appliquées, on constate une forte augmentation de la proportion des immigrants ayant déclaré l'A.-E. comme source de revenu. Fait cadrant logiquement avec cette tendance : une proportion plus faible de DPQ a déclaré toucher des revenus d'emploi.

Pour les besoins de cette analyse, on a supposé que le DPQ (ayant eu l'intention de travailler dans le domaine des sciences naturelles et appliquées), qui a été admis en 2000 et qui touchait des revenus d'emploi alors que les TI étaient en plein essor, avait 60 p. 100 de chances de trouver un emploi dans la profession qu'il comptait exercer. Cette proportion est descendue à 30 p. 100 dans le cas de ceux qui ont été admis en 2001-2002, période ayant coïncidé avec la crise du secteur des TI et le pic qui en est résulté pour la fréquence de l'A.-E. Cette hypothèse repose sur les meilleures données disponibles, qui appuient l'argument présenté ici. Dans le cadre des travaux d'élaboration des données en cours, l'industrie auquel appartient l'emploi sera précisée dans la BDIM. Il sera ainsi possible de procéder à une analyse plus approfondie des

industries. Les résultats présentés ici reposeront ainsi sur une base plus solide, et la capacité de CIC de prévoir l'évolution du marché du travail s'en trouvera améliorée.

Cette baisse des revenus initiaux tient-elle à l'évolution de la politique d'immigration ou à la situation du marché du travail au pays? En ce qui touche le marché du travail, il ressort des recherches effectuées à ce jour qu'un grand nombre des professionnels des TI sont arrivés à un moment inopportun si l'on considère la situation du marché du travail dans le secteur des TI. En ce qui concerne la politique d'immigration, les nouveaux critères de sélection ont accordé plus d'importance au capital humain que dans le passé. Le niveau d'instruction élevé qu'exigent de nombreuses professions du secteur des TI ainsi que l'importance accrue accordée au capital humain ont peut-être contribué à l'offre excédentaire de travailleurs qualifiés dans ce segment du marché du travail.

L'analyse des données de la BDIM et d'autres sources permet de calculer les facteurs responsables de la baisse globale des revenus des DPQ. Selon la meilleure estimation dont on dispose à l'heure actuelle, l'abandon des professions liées aux TI et la baisse des revenus touchés dans ce secteur auraient représenté 92,3 p. 100 de la baisse des revenus touchés par les DPQ. Les changements de lieu de résidence sont quant à eux responsables de 4,8 p. 100 de la baisse. D'autres facteurs peuvent avoir eu une incidence sur le revenu des nouveaux DPQ, notamment la diminution du salaire horaire des nouveaux venus sur le marché du travail, et d'autres facteurs inconnus. Ces derniers seraient, selon les estimations, à l'origine de 2,9 p. 100 de la baisse des revenus.